

# **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**du Mardi 18 Janvier 2022**

**Présents** : -Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de Mme Sylviane LARDEUR et Mr Christophe LECLERCQ (excusés)

**Secrétaire** : -Mr Yohann HANON.

**1) Après lecture du Compte-rendu de la réunion du Mercredi 15 Décembre 2021**, Mr le Maire ouvre la séance et apporte quelques précisions sur les points abordés ce jour - là :

- a. La **visite de l'Assemblée Nationale** prévue le 12 Janvier, **a dû être annulée** au regard de la situation sanitaire.
- b. les deux portes du **local de rangement** ont été installées ce lundi 17. Le bâtiment devient donc opérationnel pour le stockage du matériel.
- c. La subvention DETR d'un montant de 7 000€ pour la rénovation de la seconde partie de **la rue des Creuses** a été finalement obtenue sur 2021. Le total des aides pour ces travaux s'élève **ainsi à plus de 77% !**
- d. Le **logiciel « e-ticket »** pour la gestion de la cantine scolaire sera fonctionnel pour la rentrée de Février.
- e. Le **puits au hameau de Watterdal** est opérationnel depuis quelques jours.

**2) L'ordre du jour est relu :**

**a) Travaux de renforcement du réseau d'eau impasse du Crocq Renoit** : Mr le Maire rappelle au Conseil Municipal la nécessité de ces travaux. Après discussion avec le syndicat SIDEALF gestionnaire du réseau et visite sur le site, le renforcement sera réalisé jusqu'au n°6 de l'impasse et sur une longueur de 140 mètres et non 50 (terrassement et réfection à la charge de la commune, installation de la conduite et des vannes à la charge du SIDEALF). Deux conventions ont donc été établies avec les propriétaires pour le passage de la conduite d'eau sur les parcelles Section B n°909 et 918. Les travaux débuteront le 7 Février.

Après avoir entendu Mr Le Maire, **le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise la réalisation de ces travaux suivant la répartition proposée.**

**b) Rénovation et extension du groupe scolaire** : Mr le Maire donne le compte-rendu de la visite des bâtiments effectuée ce Jeudi 13 Janvier par Mr le Sous-Préfet et Mr le Président du Conseil Départemental. Les aides demandées pourraient être obtenues car prioritaires. Il faut maintenant se déterminer sur la poursuite du projet et son financement. Plusieurs architectes ont été contactés. Différentes propositions de financement du Crédit Agricole (prêt de 250 000€ sur 15, ou 25 ans ; prêt/relais en attendant le versement des subventions) sont présentées. Mr le Maire précise que deux remboursements se terminent, l'un en Juillet 2022 et l'autre en Juillet 2023.

Après délibération, **le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de confier les études et la conduite du projet au cabinet PARAL'AX, de déposer une autorisation d'urbanisme rapidement (quelques modifications seront apportées sur le dortoir et les toilettes), de demander de nouvelles propositions de financement sur 20 ans à la Caisse d'épargne et à la Banque Postale.**

**c) Tarification sociale de la cantine scolaire** : Mr le Maire informe l'Assemblée que la commune de COULOMBY ne souhaite pas mettre en place cette tarification car le nombre d'enfants inscrits est trop important et risquerait encore d'augmenter. Le principe de cette tarification est rappelé.

Après délibération, **le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide donc de ne pas mettre en place cette tarification.**

**d) Achat de la parcelle Section B n° 138 :** Mr le Maire informe le Conseil Municipal **que la proposition d'achat à 3 500€** a été refusée par le propriétaire. Cependant ce dernier accepte l'intervention éventuelle du Parc des Caps et Marais d'Opale sur sa parcelle. Une convention de passage et de mise à disposition serait alors nécessaire.

**e) Convention pour la citerne Incendie à installer RN42 à La Raiderie :** Mr le Maire informe l'assemblée qu'une convention pour l'installation de la citerne souple de 120 m<sup>3</sup> à La Raiderie sur une parcelle privée, doit être rédigée.

**Le Conseil Municipal autorise Mr Le Maire à établir et signer ce document.**

**f) Questions diverses :**

**1.**La commune organisera **un Parcours du Cœur le 1<sup>er</sup> Mai 2022.**

**2.**La Médaille Jeunesse et Sport (échelon bronze) a été attribuée à **Mr Jean Claude MILLAMON.**

**3. La Commission des Impôts** se réunira **le Jeudi 17 Février à 18h** en mairie pour la mise à jour des valeurs locatives foncières

**4.** Le Parc des Cas et Marais d'Opale va proposer **de nouvelles animations dans le cadre de l'Atlas de Biodiversité Communal.**

**5.** L'installation du **bac à cartons pour Watterdal** est à redemander auprès de la CCPL.

**6.**Le **traitement des eaux de pluie** à la sortie de Watterdal et sur l'ancienne RN42 à La Raiderie, sera réalisé en Mars ou Avril selon la météo.

Vu, le Maire. C TELLIER.